Compte-rendu du groupe de travail sur la simplification des tâches administratives des directeurs.

Un groupe de travail a eu lieu jeudi 20 mai en présence des syndicats suite à la volonté nationale de simplifier les tâches administratives des directeurs. Un protocole académique sera rédigé à l'issu des différentes phases de concertations ayant eu lieu dans les circonscriptions.

I Concernant les ressources juridiques et administratives

1 - Précisez quelles sont vos sources d'information ?	
Constats : Les sites : DSDEN, Educsol, site de circonscription, syndicats, rectorat… Les personnes ressources : équipe de circonscription, collègues directeurs, syndicats Les supports papiers : BO, revues syndicales.	Propositions des collègues : ➔ Proposer un site unique où trouver toutes les infos nécessaires ➔ Proposer un agenda des tâches principales à effectuer ➔ Proposer un espace courriers, une foire aux questions, un moteur de recherche efficace sur le site unique ➔ Généraliser l'abonnement des écoles au BO
2 – Comment vous assurez-vous de la fiabilité des informations ?	
Constats : Vérification de la bonne interprétation auprès de l'IEN, des syndicats, des collègues directeurs.	Propositions des collègues : ➔ Former des directeurs ressources ➔ Mettre en place une foire aux questions ➔ Mettre en place des liens d'aide juridique…
3 – L'accès à l'information est-elle facilitée par des outils (moteurs de recherche, index…)	
Constats : Les moteurs de recherches sur les sites de la DSDEN ou du rectorat ne sont pas efficaces	Propositions des collègues : ➔ Améliorer les moteurs de recherches ➔ Permettre les entrées par mot-clés ➔ Limiter le nombre de sites à consulter
4 – Ces informations constituent-elles des réponses à vos questions ? Sont-elles adaptées et lisibles ?	
Constats : Les infos sont souvent absentes ou tronquées sur les sites institutionnels. Il y a souvent des difficultés d'interprétation. Les informations sont souvent trouvées sur les sites syndicaux.	Propositions des collègues : ➔ Editer un guide ressources du directeur avec fiches et liens
5 – Organisez-vous ces ressources ? Et si oui comment ? (dossiers thématiques…)	
Constats : Création de dossiers thématiques, de favoris et un archivage des courriels par dossiers.	Propositions des collègues : ➔ Mieux informer les directeurs ➔ Revoir la circulaire de 2005 ➔ Former les directeurs aux méthodes de classement et archivage ➔ Créer un site unique avec hébergement des données du directeur ➔ Mettre en place une formation continue des directeurs

II – Les outils de gestion et de communication

1 – Que pensez-vous de la quantité d'informations à traiter (circulaires, notes de service…) ?	
Constats : Informations trop importantes, redondantes. Temps de traitement trop important. Fluctuation de la quantité d'informations à traiter suivant l'année. Notes de service sont plutôt claires, intérêt du groupement ritualisé le jeudi. Différence de traitement de l'information suivant la taille des communes. Beaucoup trop d'enquêtes même si le nombre diminue.	Propositions des collègues : ➔ Entente administrative au niveau de l'envoi des messages ➔ Réflexion sur des critères de tris ➔ Permettre un délai de traitement raisonnable ➔ Mettre en place une plateforme en ligne pour les enquêtes avec retour si possible des conclusions.
2 – Que pensez-vous de l'utilisation de la messagerie électronique ?	
Constats : Grande quantité de messages. Difficulté de filtrage (messages polluants) Difficultés de connexion Impression papier et gestion importante (temps et coût)	Propositions des collègues : ➔ Mieux cibler les destinataires
3 – Que pensez-vous de la fonctionnalité de la BE1D ? Gestion conjointe avec les communes ?	
Constats : Bon outil qui s'améliore. Les mairies n'utilisent pas cette base de données ou partiellement.	Propositions des collègues : ➔ Ajouter des fonctions (critères croisés) ➔ Permettre le glissement des données (pour les regroupements de communes) ➔ Mettre en accès numérique un tutoriel complet et mis à jour ➔ Les ordinateurs ne sont pas toujours fiables ➔ Remise en cause de la légitimité du registre matricule
4 – L'accès aux formulaires types – éditer et renseigner – est-il adapté pour vous (absentéisme…) ?	
Constats : Dans l'ensemble plutôt bien conçus et pratiques Formulaires pour certains non accessibles à tous les directeurs. Formulaires difficiles à modifier (sorties occasionnelles par ex)	Propositions des collègues : ➔ Mettre sous format numérique tous les outils, modifiables
5 – Que pensez-vous de la dématérialisation des procédures papier ? (remontée des résultats élections…)	
Constats : Beaucoup de difficultés sur les formats numériques différents.	Propositions des collègues : ➔ Archivage des données ➔ Espace de travail sur la dématérialisation

L'utilisation du **portail métier** pourrait satisfaire 60% des demandes des directeurs. Ce dernier n'est cependant pas ou peu connu des directeurs.

Il est envisagé de former les directeurs en utilisant une partie des heures consacrées aux animations pédagogiques dès l'an prochain.